



Changement de poste dans mon entreprise

Par **paulyanne**, le **07/04/2013** à **04:21**

bonjour on m'a changé de poste sans revoir mon salaire quel sont mais recours

Par **moisse**, le **07/04/2013** à **09:05**

Si vous voulez une baisse de salaire, parlez-en à l'employeur.

Si vous voulez une hausse de salaire, parlez-en à l'employeur.

Pourquoi voulez-vous disposer d'un recours judiciaire en toutes circonstances ?

L'employeur a comme prérogatives exclusives l'exercice d'un certain nombre de droits et devoirs, comme celui de l'organisation de son entreprise.

Si vous désirez une approche plus attentive de votre situation, vous devrez préciser en quoi cette modification implique une révision à la hausse de votre rémunération.